

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Moselle
Commune de
SAINT-JULIEN-lès-METZ



Décision du Maire n° 10/2026

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération rendue exécutoire du Conseil Municipal n° 16-2026 portant délégation du Conseil municipal au Maire en date du 9 avril 2026,

Considérant que les tarifs sont revus tous les ans,

Considérant le taux d'inflation 2025 arrêté par l'INSEE à 0,9 %,

Le Maire de Saint-Julien-lès-Metz,

DECIDE

DE FIXER, pour l'année 2027, les tarifs des concessions au cimetière, comme ci-dessous :

Lieu	Type de concession	Durée		Tarifs
Cimetière	1 ^{ère} concession	15 ans	Prix au m2	140,00 €
Cimetière	1 ^{ère} concession	30 ans	Prix au m2	248,00 €
Cimetière	Renouvellement	15 ans	Prix au m2	103,00 €
Cimetière	Renouvellement	30 ans	Prix au m2	195,00 €
Cimetière	Renouvellement	50 ans	Prix au m2	397,00 €
Columbarium	1 ^{ère} concession	30 ans	Prix de la case	1 382,00 €
Columbarium	Renouvellement	15 ans	Prix de la case	103,00 €
Columbarium	Renouvellement	30 ans	Prix de la case	195,00 €

DE FIXER, à compter du 1^{er} octobre 2026 et pour l'année 2027, les tarifs des cavurnes, comme ci-dessous :

Lieu	Type de concession	Durée		Tarifs
Cavurne	1 ^{ère} concession	30 ans	Prix de la cavurne	2 174,00 €
Cavurne	Renouvellement	15 ans	Prix de la cavurne	103,00 €
Cavurne	Renouvellement	30 ans	Prix de la cavurne	195,00 €

Fait à Saint-Julien-lès-Metz le 29 septembre 2026

Le Maire,
Franck OSSWALD

